

PAYS HAUTE-CORRÈZE VENTADOUR



CHIFFRES CLÉS

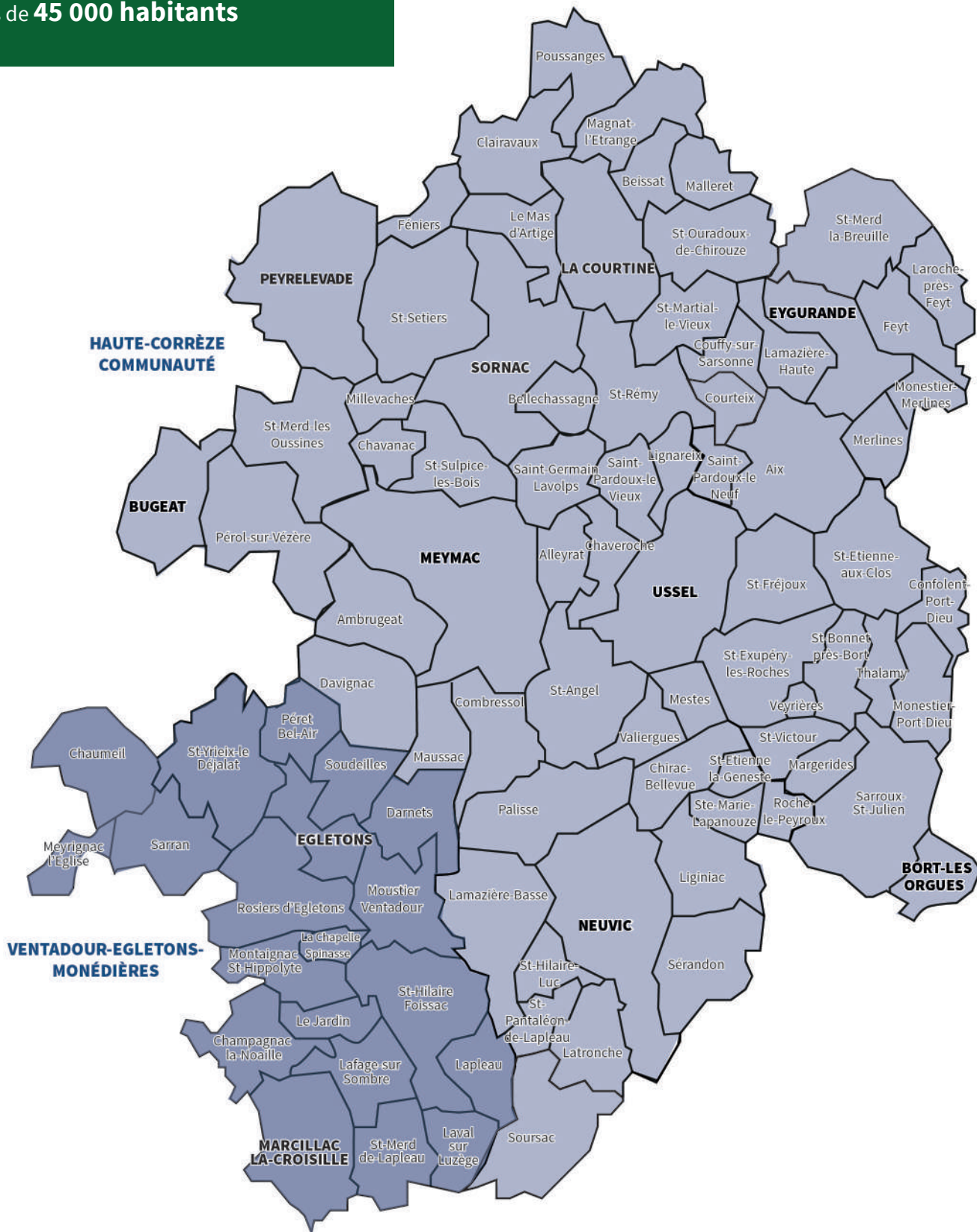
91 communes

> **71** communes de Haute-Corrèze

Communauté

> **20** communes de Ventadour-Egletons-Monédières

Près de **45 000 habitants**



PRÉAMBULE

LES COMPÉTENCES DU SYNDICAT

- **Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, document de planification stratégique déterminant les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10/20 ans à venir ;

- **Animation-coordination, contractualisation et mise en oeuvre d'opérations structurantes.** Dans ce cadre, le Syndicat a pour objet de concevoir et d'élaborer les politiques de développement et de promouvoir les actions à maîtrise d'ouvrage communautaire qui en découlent, à savoir :

- élaborer et valider le projet de territoire Haute-Corrèze Ventadour,

- mettre en oeuvre le projet de territoire en collaboration avec les Communautés de communes,

- assurer le suivi administratif et financier des projets,

- contractualiser avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département,

- animer et suivre les dispositifs de développement : le programme européen LEADER, le dispositif économique de la Région, les programmes intégrés d'amélioration de l'habitat.

- **Animation et gestion du label Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour (PAH)**, à travers notamment la mise en place d'animations et d'actions en faveur du patrimoine.



SOMMAIRE

L'INSTITUTION

Le comité syndical	P. 4
Le bureau syndical	p. 5
L'équipe technique	p. 6
Les partenaires	p. 6
Le bilan financier	p. 6
La communication et la revue de presse	p. 7
	p. 8

LES ACTIONS MENÉES EN 2020

Le SCOT	P. 10
Le programme LEADER	p. 11
L'animation des OPAH	p. 12
Le contrat de dynamisation et de cohésion	p. 15
Le Pays d'art et d'histoire	p. 18
	p. 20

LES PROJETS ET PERSPECTIVES 2021

P. 25

A photograph of a meeting room with several people seated at a long table. The room has large windows with vertical blinds on the right side. The image is overlaid with a semi-transparent yellow filter. The text 'L'INSTITUTION' is centered in the middle of the image in a white, stylized font. The font uses a combination of solid white and a pattern of small white dots for the letters. The people are mostly men, some wearing face masks, and they appear to be engaged in a discussion or working on documents. There are papers, pens, and a mobile phone on the table in the foreground.

L'INSTITUTION

CHIFFRES CLÉS

29 élus titulaires et **29** suppléants
5 comités syndicaux
3 bureaux syndicaux
27 délibérations

LES ÉLUS

LE COMITÉ SYNDICAL

Organe délibérant, il est composé de 29 élus titulaires et 29 élus suppléants issus des deux Communautés de communes.

2020 était une année d'élections municipales et donc d'élections au Syndicat mixte ! Les membres du comité syndical ont été renouvelés.



Titulaires	Suppléants
Haute-Corrèze Communauté	
Christophe ARFEUILLERE	Claude BAUVY
Gérard ARNAUD	Didier BEAUMONT
Frédéric BIVERT	Jean-Pierre BODEVEIX
Philippe BRUGERE	Laurence BOYER
Pierre CHEVALIER	Daniel COUDERC
Jacqueline CORNELISSEN	Pierrick CRONNIER
Tony CORNELISSEN	Bernard GAERTNER
Danielle COULAUD	Baptiste GALLAND
Pierre COUTAUD	Robert GANTHEIL
Jean-Pierre DELBEGUE	Xavier GRUAT
Alain FONFREDE	Patrick JOUVE
Stéphanie GAUTIER	Nicolas JOUVE
Aurélie GIBOURET LAMBERT	Alain LANLY
Serge GUILLAUME	Nathalie LAURENT
Jean-Pierre GUITARD	Nathalie LE GALL
Mady JUNISSON	Pierrick LOURADOUR
Jean-François LOGE	Jean-François MICHON
Gilles MAGRIT	Christiane MONTEIL
Jean-Marc MICHELON	Catherine NIRELLI
Dominique MIERMONT	Michel PESTEIL
Samuel MOUTY	Sylvie PRABONNEAU
Franck REBUZZI	Jacques SENEJOUX
Philippe ROCHE	Alain SIVADE
Eric ZIOLO	Jean-Pierre URBAIN
Communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières	
Jean-Louis BACHELLERIE	Agnès AUDUREAU
Jean-Claude BESSEAU	Marie FRAYSSE
Jean BOINET	Jean-François GONCALVES
Francis DUBOIS	Jean-Noël LANOIR
Charles FERRE	Jean-Pierre VALADOUR

LE BUREAU SYNDICAL

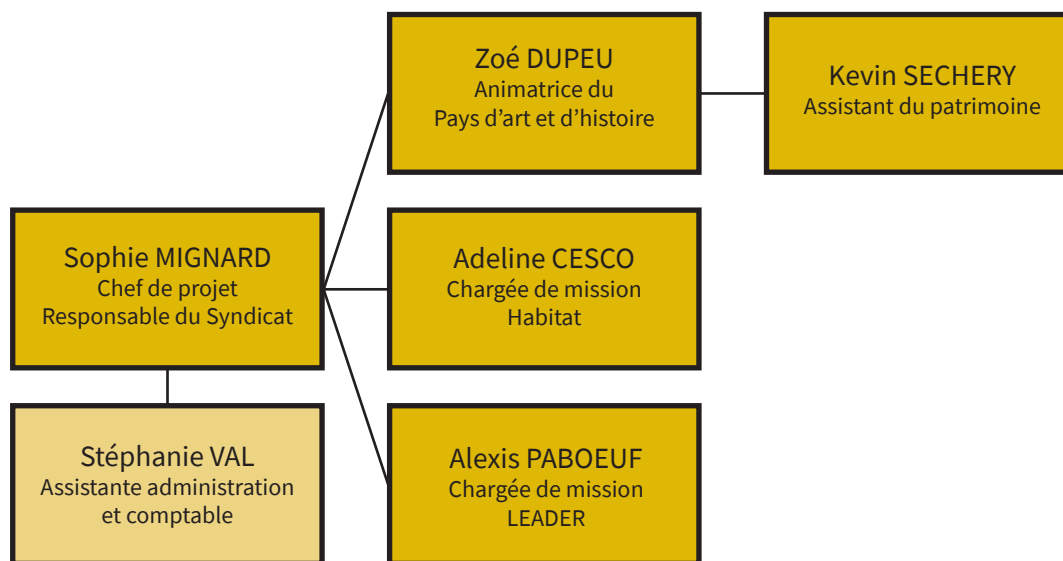
Son rôle est de préparer les comités syndicaux, d'échanger sur les dossiers en cours, ainsi que sur les projets à venir. C'est une instance de travail.

Prénom-Nom	Fonction
Gilles MAGRIT	Président
Jean-Louis BACHELLERIE	1 ^{er} Vice-Président en charge du programme LEADER
Tony CORNELISSEN	2 ^{ème} Vice-Président en charge du Pays d'art et d'histoire
Francis DUBOIS	Membre du bureau
Pierre CHEVALIER	Membre du bureau
Charles FERRE	Président de la Commission "Habitat"
Madry JUNISSON	Membre du bureau
Eric ZIOLO	Président de la Commission "Tourisme" (avec Stéphanie Gautier)
Dominique MIERMONT	Membre du bureau
Alain FONFREDE	Membre du bureau
Philippe BRUGERE	Membre du bureau

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

L'équipe est composée de 5 personnes permanentes. En 2020, il y a eu de nombreux changements au Pays : l'arrivée de Zoé DUPEU, d'Alexis PABOEUF et de Sophie MIGNARD.

Depuis juin 2019, Stéphanie VAL a rejoint l'équipe dans le cadre d'une mise à disposition établie avec l'Office de Tourisme Haute-Corrèze. Avec ce renfort, l'effectif du Pays Haute-Corrèze Ventadour s'élève à **5,3 ETP**.



En complément, le Syndicat mixte a **conventionné avec ses EPCI membres** pour la réalisation et/ou un appui sur des missions spécifiques :

- Ventadour-Egletons-Monédières pour une mission économique
- Le Syndicat de la Diège, pour la finalisation de l'exposition "Traces de migrants"

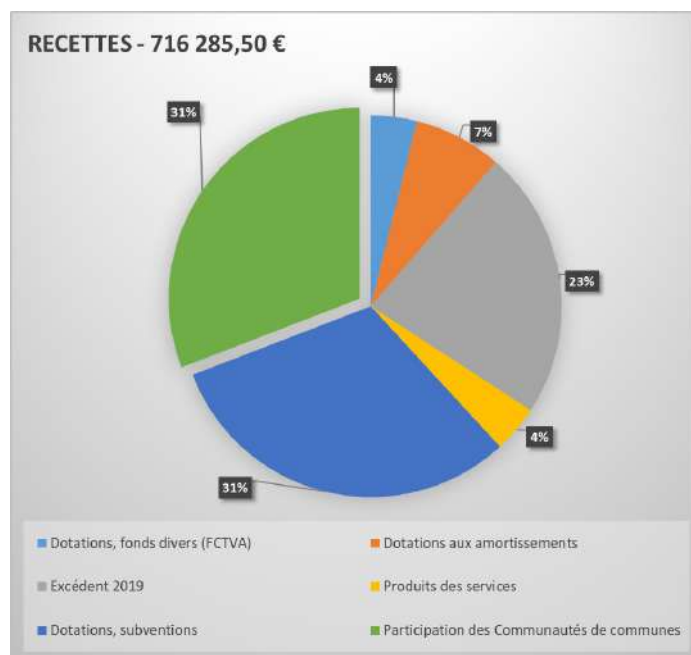
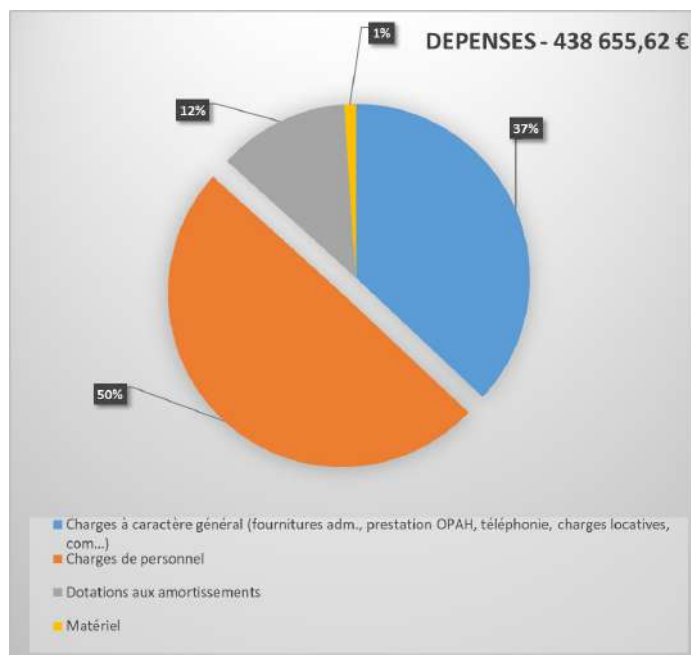
Le Pays d'art et d'histoire a accueilli Fanny GALVEZ dans le cadre d'un contrat saisonnier pendant les mois de juillet et août.

LES PARTENAIRES

Outre ses partenaires habituels (Communautés de communes, Département, Région, État, Europe ...), le Syndicat Mixte a développé son réseau d'acteurs afin de mettre en œuvre et renforcer ses activités. Pour ce faire, il a conventionné ou adhéré à différentes structures publiques mais également privées telles que :

Offices de Tourisme Communautaire de Haute-Corrèze et de Ventadour-Egletons-Monédières ; SHEM (Société Hydroélectrique du Midi) ; EDF ; Leader France ; CAF ; la Fédération Nationale des SCOT ; l'ADIL Corrèze (Association Départementale d'Information sur le Logement) ; associations locales...

LE BILAN FINANCIER



FONCTIONNEMENT

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
	Report 2019		136 475,71
		+	+
CA	Réalisé	420 124,43	485 182,63
		=	=
Total de la section de fonctionnement		420 124,43	621 640,34
Résultat de fonctionnement pour l'exercice 2020			+ 201 515,91

INVESTISSEMENT

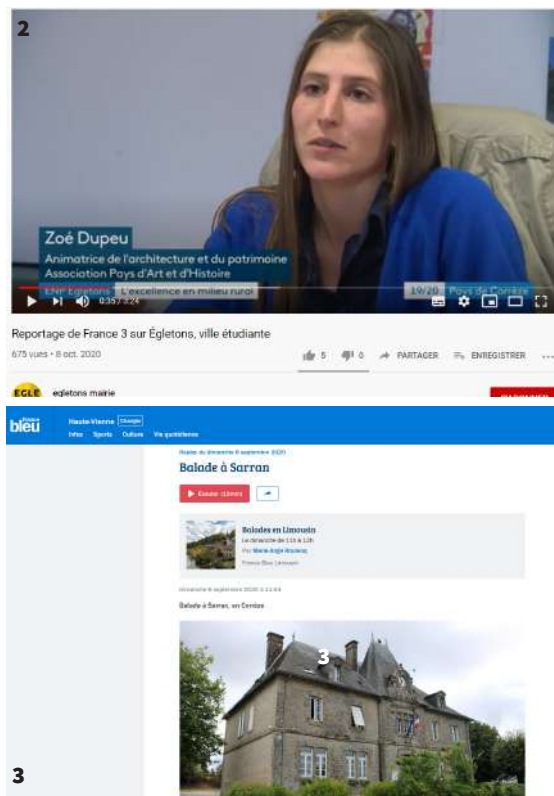
		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
	Report 2019		26 841,68
		+	+
CA	Réalisé	18 531,19	67 803,48
		=	=
Total de la section d'investissement		18 531,19	94 645,16
Résultat d'investissement pour l'exercice 2020			+ 76 113,97

CHIFFRES-CLÉS

- **279** factures traitées
- **44** titres de recettes émis

En 2020, le Pays Haute-Corrèze Ventadour présente donc un **résultat excédentaire** de 277 629,88 €.

Cet excédent s'explique par des recettes supérieures à l'estimation prévue et la perception de recettes antérieures à 2020 (Leader, ANAH et la FCTVA) ainsi qu'une facture du 2^{ème} semestre de l'année 2020 non reçue.



COMMUNICATION & REVUE DE PRESSE

> 2 sites internet

www.payshautecorrezeventadour.fr

www.pahcorrezeventadour.com / 889 visiteurs

> **Présence dans la presse locale :** La Montagne, La Vie Corrézienne, Le P'tit Corrèzien... (cf. page suivante)

> **Edition de trois programmes d'animations du PAH** "Les Rendez-vous du Printemps", "Les Rendez-vous de l'automne" et des affiches promotionnelles et flyers. En 2020, des affiches-agenda ont remplacé le programme des "Rendez-vous de l'été"

> Edition d'un **programme pour les Journées Européennes du Patrimoine** regroupant les animations proposées par les acteurs culturels du territoire du PAH.

> Présence des actions scolaires du PAH dans la brochure "La Corrèze tout un programme" éditée par l'Agence Départementale de Tourisme, ainsi que des animations familiales de l'été dans le guide "La Corrèze en famille".

> Présence des actions du PAH sur les sites internet des Offices de tourisme et leur newsletter.

> Présence sur les **réseaux sociaux** via la page Facebook et le compte Instagram du PAH (annonce des animations, présentation du patrimoine...).

> Envoi d'une lettre d'info aux élus du comité syndical.

> Participation à des **reportages pour la radio et la TV** (France bleu Limousin, Radio Vassivière et France 3 Pays de Corrèze)



5 Publi-reportage

AMÉLIOREZ votre habitat

LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS HAUTE-CORRÈZE-VENTADOUR S'EST FORTEMENT PRÉOCCUPÉ DE LA QUESTION DE L'HABITAT, ET NOTAMMENT DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS DU PARC PRIVÉ.

Depuis 2 ans, le Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze-Ventadour a mis en place un service d'accompagnement des propriétaires privés souhaitant réaliser des travaux d'amélioration du logement qu'ils occupent ou de logements loués à titre de résidence principale. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat* (OPAH) de revitalisation rurale à l'échelle du Pays Haute-Corrèze-Ventadour et OPAH de renouvellement urbain de la ville d'Ussel. Il repose sur un accompagnement technique et la mobilisation de dispositifs financiers pour la rénovation ou l'adaptation des logements. Les principaux partenaires financiers pour les travaux sont l'ANAH, le Conseil Départemental de la Corrèze, la communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières et Haute-Corrèze Communauté ainsi que la ville d'Ussel. Ainsi, depuis le début des opérations, plus de 393 millions d'euros de travaux ont été programmés (réalisés ou en cours) avec un investissement public total de 239 millions d'euros d'aides attribués aux propriétaires.

Êtes-vous concerné ?

- Vous êtes propriétaire occupant (ou en cours d'acquisition) ou propriétaire bailleur privé d'un logement de plus de 15 ans
- Vous souhaitez réaliser des travaux pour améliorer votre habitat et souhaitez bénéficier de subventions et vous vous retrouvez dans une des situations suivantes :

Mon logement est dégradé ou insalubre

Je peux le mettre aux normes

Mon logement n'est pas adapté à ma perte d'autonomie ou à mon handicap

Je peux adapter ma salle de bain, ajouter un système ascenseur, faire réaliser des aménagements ext. ou int.

Mon logement est énergivore et me coûte très cher

Je peux isoler partiel ou totalement, changer mon système de chauffage, les menuiseries, améliorer la ventilation.

Vous habitez le centre-ville d'Ussel

Je peux améliorer la luminosité, aménager un espace extérieur ou encore rénover ma façade.

Quelle démarche ?

1. Contacter le Pays Haute-Corrèze-Ventadour au 05 32 09 19 52 pour vérifier l'éligibilité de votre projet avant de commencer d'autres démarches.
2. Une fois les besoins analysés, une orientation vous sera proposée en fonction de vos travaux et des aides (*) auxquelles vous pouvez prétendre.
3. Une visite technique est organisée par le prestataire du Pays Haute-Corrèze-Ventadour, SOLIMA pour un conseil sur la programmation des travaux et le plan de financement. Dans le cadre de travaux d'amélioration des performances énergétiques du logement, un diagnostic thermique est réalisé lors de la visite afin d'évaluer le gain énergétique après travaux.
4. Un accompagnement est proposé au propriétaire tout au long du déroulement de son projet : constitution du dossier de demande, demande de versement de l'aide financière, etc. (23 Les aides financières mobilisables sont soumises aux conditions particulières de chaque financeur (conditions de ressources, encadrement des loyers, gain énergétique...). D'autres dispositifs sont possibles (éco-prêts, crédit d'impôts et avantages fiscaux, primes via les certificats d'économie d'énergie, prêt CAF, caisse de retraite...).

Nouveauté 2020 : depuis cette année, il est possible, pour les salariés modestes de bénéficier de l'aide d'Action Logement venant s'ajouter aux précédentes. D'autres solutions de financements sont également proposées.

Action Logement

(*) Sous réserve des conditions de l'ANAH : conditions de ressources pour les propriétaires occupants, et dans le cadre d'un conventionnement ANAH pour les propriétaires bailleurs. Sous certaines conditions, il est possible de cumuler différents dispositifs d'aides. Pour une aide aux travaux d'amélioration énergétique, il n'est pas possible d'obtenir d'autres aides. Les diagnostics sont destinés à être réalisés et ne sont pas contractuels.

Ussel → Ville et arrondissement

PATRIOTISME ■ Le pays d'art et d'histoire Pays des hautes terres corréziennes et de Ventadour prépare l'été 80 animations pour les grands et les petits

Des visites guidées ou contées, des jeux de piste ou des chasses au trésor, des ateliers art et histoire ou des balades commentées... Le pays d'art et d'histoire Pays des hautes terres corréziennes et de Ventadour multiplie les formats pour la découverte.



VENTADOUR. Une vue aérienne du château de Ventadour et de ses environs.

Plus de 80 rendez-vous pour les grands et les petits, les familles et les scolaires, à la découverte du patrimoine et de l'histoire de quelques-unes des 32 communes du territoire.

Un pont entre les époques. Dans un format plus court, la Vendévia Découverte propose un regard inédit sur sept communes du territoire.

autour de la cuisine médiévale ou des châteaux des poètes d'Alsace, offrent aux plus grands un point de vue original sur ce patrimoine exceptionnel.

3 Pour les grands et les petits. L'été des explorateurs, c'est une dizaine d'animations particulières pour les enfants.

Et pour les plus grands, une animation particulière, celle de la Vendévia Découverte.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

NUMÉROS UTILES À USSSEL

LA MONTAGNE

Ussel → Ville et Pays d'Eygurande

ORIGINAL ■ Le Pays d'art et d'histoire propose des visites de villages méconnus tous les vendredis A la découverte de Saint-Sulpice-les-Bois

Toutes les semaines, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres corréziennes et de Ventadour propose des visites de villages méconnus tous les vendredis.



HISTOIRE. Une balade découverte de la vallée, propose le fruit de ses recherches.

Le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres corréziennes et de Ventadour propose des visites de villages méconnus tous les vendredis. C'est à Saint-Sulpice-les-Bois, un village de 64 habitants, qu'avait lieu la visite.

Une dizaine de personnes ont fait le déplacement. Parmi eux, l'animateur de la visite, Gérard Morel.

« À l'origine, ce village était un petit hameau. Le bourg actuel est le résultat d'une extension de la zone bâtie », explique Gérard Morel.

Le village de Saint-Sulpice-les-Bois est un village de 64 habitants, qu'avait lieu la visite.

Une dizaine de personnes ont fait le déplacement. Parmi eux, l'animateur de la visite, Gérard Morel.

« À l'origine, ce village était un petit hameau. Le bourg actuel est le résultat d'une extension de la zone bâtie », explique Gérard Morel.

Le village de Saint-Sulpice-les-Bois est un village de 64 habitants, qu'avait lieu la visite.

Une dizaine de personnes ont fait le déplacement. Parmi eux, l'animateur de la visite, Gérard Morel.

« À l'origine, ce village était un petit hameau. Le bourg actuel est le résultat d'une extension de la zone bâtie », explique Gérard Morel.

Pays d'Ussel → Actualité

EXPOSITION ■ « Traces de migrants » retrace deux siècles de migrations Melting-pot en haute-Corrèze



SAMEDI. Une séance de travail avec les migrants à l'occasion de l'exposition.

La nouvelle exposition du Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres corréziennes et de Ventadour retrace deux siècles de migrations en Haute-Corrèze.

TERRITOIRE

Gilles Magrit élu président du Pays Haute Corrèze Ventadour



ELECTION. Gilles Magrit est désormais à la tête du Pays Haute Corrèze Ventadour.

Gilles Magrit, maire du Mas d'Artige (Creuse) vient d'être élu président du syndicat du Pays Haute Corrèze Ventadour.

MEYMAC

Une exposition qui rappelle que nous sommes tous des migrants



Le maire Philippe Brugère a présenté l'exposition en présence des élus et des concepteurs du projet.

À l'initiative de Pays d'art et d'histoire, le pôle culturel « Clau du pois » présente une exposition intitulée « Traces de migrants ».

LA MONTAGNE

LA MONTAGNE



LA MONTAGNE

LA MONTAGNE

LA MONTAGNE

LA MONTAGNE



LA MONTAGNE

LA MONTAGNE



LES ACTIONS MENÉES EN 2020

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le SCOT comprend **167 mesures** (105 prescriptions et 62 recommandations) visant à assurer le développement et l'aménagement du territoire Haute-Corrèze Ventadour.

Il est prévu par le code de l'urbanisme une évaluation du SCOT tous les 3 ans. Le SCOT ayant été approuvé en septembre 2019, il faut que cette évaluation soit réalisée avant septembre 2022.

Cette évaluation doit porter sur l'ensemble des prescriptions et des recommandations mentionnées dans le document au regard de l'état initial de l'Environnement. Ce bilan à mi-parcours débutera en septembre 2021.

Il est très important de faire un suivi régulier du document afin de vérifier si les évolutions connues par le territoire vont dans le sens des objectifs affichés par le SCOT du Pays Haute Corrèze Ventadour.

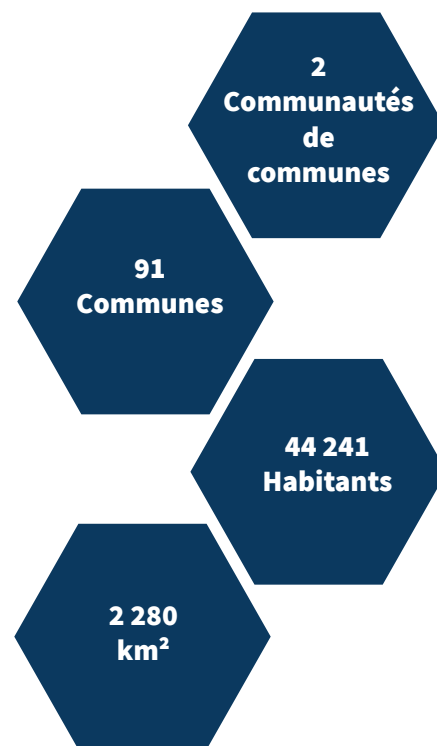
Les deux communautés de communes travaillent sur leur **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** (principal document de planification de l'urbanisme) qui doivent s'articuler avec le SCOT. Le SCOT définissant la stratégie à long terme, le PLUI définissant la mise en œuvre plus opérationnelle de cette stratégie.

Le PLUI de la communauté de communes de Ventadour Egletons Monédières a été approuvé le 30 janvier 2020. Il sert depuis ce jour à l'instruction des autorisations de droit des sols (PC, DP, ...).

Le PLUI de Haute Corrèze Communauté est en train de finaliser le règlement graphique et le règlement écrit. La partie concertation avec la population a été réalisée avec plus de 450 personnes rencontrées.

L'arrêt est prévu au conseil communautaire du 01 juillet 2021.

L'enquête publique est prévue pour octobre 2021.



FAIT MARQUANT

Approbation du SCOT du Pays Haute-Corrèze Ventadour le **17 septembre 2019**.

Cette étape cruciale marque la fin de **3 années** d'études, d'échanges et de concertation, mais elle ouvre une nouvelle ère : celle de l'animation et de la mise en œuvre du projet partagé pour **développer le territoire dans les 15 prochaines années**.

CHIFFRES CLÉS

381 861,04 € de coût global
(Frais d'études, enquête publique, réunions de concertation, annonces légales, exposition, outils de communication ...)

259 365,27 € de subventions perçues
(Etat, Région et Département) : près de 70% du coût global du SCOT.

122 495,77 € d'autofinancement



LE PROGRAMME LEADER

En 2020, le Programme LEADER Haute-Corrèze Ventadour a fait l'objet de **19 programmations de subventions** sur les différentes thématiques éligibles définies par le GAL.

Parmi les 19 subventions programmées, la majorité concerne des projets publics, portés par les communes du territoire et les 2 communautés de communes qui le compose.

L'enveloppe LEADER consacrée au territoire étant épuisée, malgré l'abondement de 231 678 € intervenu en 2019, les projets déposés en 2020 ont été inscrits sur liste d'attente.

Cela démontre ainsi la vitalité du territoire de Haute-Corrèze Ventadour et la pertinence de la stratégie élaborée par le GAL en début de programmation. Néanmoins, l'activité du GAL n'est pas réduite car de nombreux dossiers sont encore à sélectionner, programmer ou mettre en paiement.



3 projet favorisant le développement économique, et permettant la sortie de vacance d'un local professionnel



4 projets d'événements culturels ou sportifs



2 créations d'équipement culturel ou sportif



2 projets favorisant la pratique des sports nature



3 projets favorisant le développement de l'offre touristique

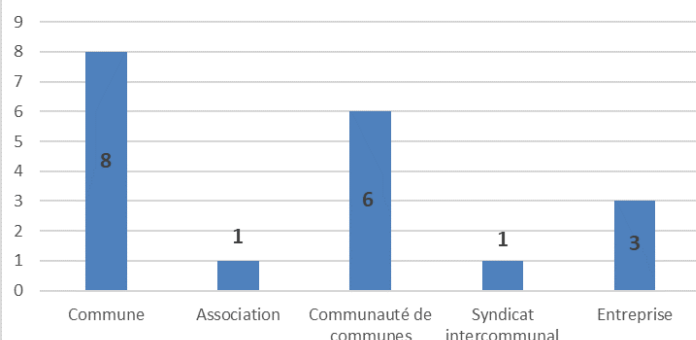


4 projets de valorisation du patrimoine



1 projet d'outil numérique à destination des collectivités locales

Nombre de dossiers programmés en 2020 par typologie de porteurs de projets



CHIFFRES CLÉS 2020

17 nouveaux porteurs de projets rencontrés
7 dossiers déposés
3 CUC
2 consultations écrites
19 projets programmés
426 916.14 € de subventions LEADER programmées pour un montant total d'investissements de 1 277 620.95 €
135 845.48 € de subventions LEADER payées

FAIT MARQUANT

Le collège public du comité unique de concertation (CUC), instance de décision du GAL, a été renouvelé suite aux élections municipales et communautaires. Les nouveaux membres auront notamment pour tâche de clôturer la programmation LEADER, et envisager, de fait, une nouvelle candidature. L'équipe technique du GAL a également observé un changement avec le départ de Murielle Drouillac et l'arrivée d'Alexis Paboeuf le 10 février.



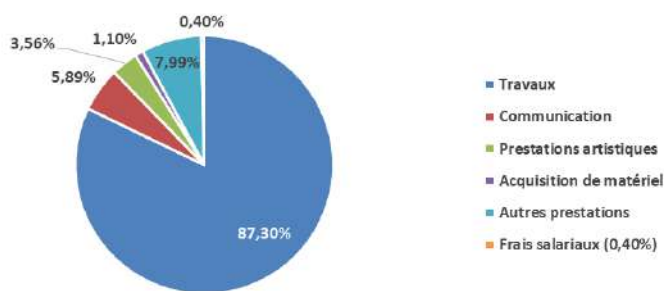
Chantier de fouilles, Site des Pièces Grandes, Margerides. ©HCC

Répartition des subventions par financeur



Les financements LEADER représentent environ la moitié des subventions mobilisées sur les projets programmés. Avec une moyenne de 45%, le Programme LEADER joue également un rôle majeur dans la faisabilité des opérations déposées. Cette moyenne, plus faible que l'année précédente s'explique notamment par l'important soutien des cofinanceurs sur les projets d'investissements (DETR, Conseil départemental...).

Répartition des dépenses soutenues dans le cadre du Programme LEADER



La majorité des projets soutenus par le Programme LEADER en 2020, concerne la réalisation de travaux comme le démontre le schéma. Le budget prévisionnel de ces projets est également bien plus élevé que les nombreuses opérations déposées relatives à la création d'événementiel, ou au développement du numérique.

A noter que depuis le 25 septembre 2019, les projets déposés sont inscrits sur **liste d'attente**. En effet, au regard de la consommation de l'enveloppe financière, ces dossiers seront traités au fil de l'eau en fonction de la **disponibilité des crédits**. Cette liste d'attente vise à traiter avec équité chaque porteur de projet puisque les demandes sont classées en fonction de leur date de réception dans les services du GAL.

ETAT GENERAL DE LA CONSOMMATION DE L'ENVELOPPE LEADER DEPUIS LE LANCEMENT DU PROGRAMME

	Montant de l'enveloppe en cours	Nombre de dossiers programmés	Montant de subvention LEADER programmé	Pourcentage de l'enveloppe consommée	Enveloppe restante à programmer	Enveloppe disponible si tous les projets déposés étaient programmés	Montant des paiements effectués
Etat arrêté au 31/12/2020							
Total général	2 356 077,00 €	70	1 625 778.72 €	69 %	730 298.28 €	55 365.78 €	565 232.82 € / (24 %)
<i>Fiche-action 1 : Développer et structurer les potentiels locaux d'emplois et d'activités</i>	488 612,00 €	10	249 345,42 €	51,03 %	239 266,58 €	81 589,58 €	125 131,93 €
<i>Fiche-action 2 : Soutenir et dynamiser la vie culturelle, sportive et de loisirs</i>	689 715,50 €	30	645 652,36 €	93,61 %	44 063,14 €	-200 037,88 €*	230 526,50 €
<i>Fiche-action 3 : Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, paysager et bâti</i>	308 037,50 €	11	221 007,80 €	71,26 %	87 029,70 €	-12 970,30 € *	131 698,00 €
<i>Fiche-action 4 : Création, promotion et développement des activités touristiques</i>	488 612,00 €	10	348 208.27 €	71,72 %	140 403,73 €	-40 376,29 € *	58 194,91 €
<i>Fiche-action 5 : Accompagner la montée en débit et développer les usages du numérique</i>	381 100,00 €	9	161 564.87 €	42,39 %	219 535,13 €	193 598,05 €	19 684,48 €

* Les fiches-actions 2, 3 et 4 ont été surconsommées, un rééquilibrage des fonds disponibles sera donc nécessaire.

EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS

COMMUNE DE CLAIRAVAU
Réhabilitation d'une grange en local technique

Coût total de l'opération : **123 117.70 € HT**

Montant LEADER prévisionnel : **50 000 €**



COMMUNE DE SÉRANDON
City-stade

Coût total de l'opération : **148 209 € HT**

Montant LEADER prévisionnel : **50 000 €**



DÉFINITIONS:

Groupe d'Actions Locales ou GAL : c'est l'instance qui est chargée d'animer, gérer et suivre le programme LEADER pour le territoire du Pays Haute-Corrèze Ventadour. Il regroupe des représentants des collectivités et de la société civile (représentants d'association, chambres consulaires, entreprises...).

Comité unique de Concertation ou CUC : c'est l'assemblée qui reçoit les porteurs de projets, sélectionne les projets et attribue les subventions LEADER.

Dossiers déposés : les projets ont fait l'objet d'un dépôt de demande de subvention auprès de l'équipe LEADER du GAL et ils ont reçu un accusé de réception.

Dossiers sélectionnés : les projets ont obtenu un avis d'opportunité favorable par le CUC et ils pourront être instruits dans le cadre du programme LEADER.

Dossiers programmés : les projets ont reçu un accord de subvention LEADER.

ANIMATION DES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

LES OPAH

L'OPAH-RR du Pays Haute-Corrèze Ventadour et l'OPAH-RU de la ville d'Ussel ont été lancées, respectivement en janvier et août 2018 pour une durée de 5 ans.

Ces opérations visent à **encourager des projets de travaux pour le parc de logements privé (résidences principales)**, notamment pour les ménages aux ressources dites « modestes » ou « très modestes » et les propriétaires bailleurs.

Elles font partie des **Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)** menés par la communauté de communes Ventadour Egletons Monédières et Haute-Corrèze Communauté. Les PLH définissent pour 6 ans, leurs actions prioritaires d'amélioration de l'habitat (parc de logements privés, communal et bailleurs sociaux).

Des enjeux communs ont été identifiés à l'échelle du territoire du Pays Haute-Corrèze Ventadour :

- **Améliorer les performances énergétiques** des logements et **lutter contre la précarité énergétique**,
- **Adapter les logements** pour un maintien à domicile des personnes en situation de **perte d'autonomie** ou de **handicap**,
- **Réhabiliter** les logements **très dégradés** ou **insalubres**,
- Remettre sur le marché des **logements vacants** notamment afin de **revitaliser les centre-bourgs**.

C'est pourquoi, dans une logique de **mutualisation des moyens**, le Pays Haute-Corrèze Ventadour pilote l'animation de l'OPAH-RR et prend en charge l'animation des thématiques communes avec l'OPAH-RU pilotée par la ville d'Ussel.

Les propriétaires occupants ou en cours d'acquisition de leur logement et les bailleurs privés, sont accompagnés d'un point de vue technique et administratif pour la concrétisation de leur projet de travaux.

L'accompagnement vise notamment à mobiliser les dispositifs existants pour le financement des travaux : subventions de l'ANAH, du Conseil Départemental, des communautés de communes, aides des caisses de retraites, etc. mais également les prêts et avantages fiscaux.



Les projets portés par ou pour des ménages modestes (projets « propriétaires occupants » ou « bailleurs » éligibles aux aides « Habiter Mieux » de l'ANAH) sont accompagnés par SOLIHA dans le cadre d'une prestation de services prise en charge financièrement par le Pays Haute-Corrèze Ventadour.

LES CHIFFRES CLÉS DEPUIS LE COMMENCEMENT DES OPAH

611 projets accompagnés de façon personnalisée (visite/conseils de SOLIHA)

296 projets subventionnés par l'ANAH (avec des co-financements possibles)

175 projets totalement finalisés (travaux réalisés et aides de l'ANAH versées)



ACCOMPAGNER DES PROPRIÉTAIRES POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION

INFORMER ET ORIENTER

Le Pays Haute-Corrèze Ventadour répond aux demandes d'informations concernant l'amélioration de l'habitat. Le demandeur est orienté en fonction du besoin exprimé vers un accompagnement dans le cadre des OPAH ou vers d'autres structures, et notamment vers les conseillers de l'ADIL et les conseillers du réseau FAIRE (service public de la rénovation énergétique).

Le Pays Haute-Corrèze Ventadour apporte également un accueil de proximité et un appui administratif aux propriétaires pour le montage des dossiers dans le cadre des OPAH.

LE PAYS HAUTE-CORRÈZE VENTADOUR

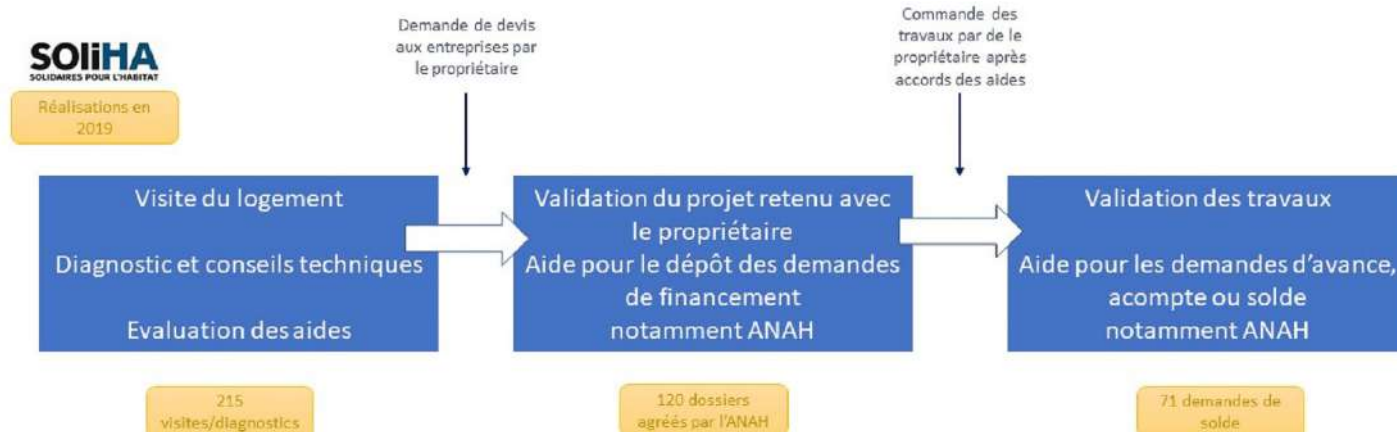
> **un interlocuteur local bien identifié** du réseau de partenaires institutionnels et des accompagnateurs sociaux

> **un tiers de confiance** contacté pour s'informer sur les aides existantes et les actions de démarchage dits à « 1€ »

ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES DE LA DÉFINITION DU PROJET À LA RÉALISATION DES TRAVAUX

Lorsque le projet du propriétaire occupant ou bailleur est identifié comme éligible à une aide de l'ANAH au titre du dispositif « Habiter Mieux », Le Pays Haute-Corrèze Ventadour commande une demande d'accompagnement à SOLIHA.

L'accompagnement s'établit ensuite en 3 étapes :



* ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement de la Corrèze

Réseau FAIRE : CPIE de la Corrèze ou Association Energie pour demain pour les communes du PNR de Millevaches en Limousin

EN 2020

598 contacts pour une première demande d'informations (586 contacts en 2019)

109 rendez-vous physiques avec les propriétaires au siège à Ussel, en « permanence délocalisée » ou à l'adresse du logement pour un projet locatif (idem en 2019).

20% des premiers contacts ont été orientés vers SOLIHA pour un accompagnement de leur projet entrant dans le cadre des OPAH (41 % en 2019).

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR :

> **La crise sanitaire** : un frein à l'accompagnement de nouveaux projets et l'avancement des projets en cours

> **De nouveaux critères pour le dépôt des demandes d'aides ANAH** : travaux de rénovation énergétique réalisés par des entreprises agréées RGE

> **De nouvelles possibilités de financement**, notamment avec les aides Ma Prime Rénov' (remplacement du crédit d'impôt pour la transition énergétique, hors dispositif comptabilisé dans les OPAH) et le plan d'investissement volontaire d'Action Logement



ANIMER LES DISPOSITIFS OPAH AU SEIN DU RÉSEAU D'ACTEURS DE L'HABITAT

Coordonner les commandes de prestations auprès de SOLIHA et suivre l'évolution des dossiers

Décisions du comité syndical du 30/09 et 23/12/2020 : Rupture de l'accord-cadre signé en 2017 avec SOLIHA pour le suivi/animation des OPAH, poursuite du partenariat avec SOLIHA dans le cadre de commandes de prestations et relance d'un appel d'offre pour l'animation/suivi des OPAH (ré-écriture du marché prenant en compte le retour d'expériences de l'animation des OPAH sur 2018/2020 pour la finalisation en 2022/23).

Piloter l'OPAH-RR, coordonner les opérations avec les différents partenaires

> Organisation d'un COPIL commun OPAH-RR et OPAH-RU le 18/02/2020 et d'un COTECH commun pour le bilan intermédiaire des OPAH le 17/09/2020

> Echanges réguliers avec les services habitat/urbanisme ville d'Ussel, Haute-Corrèze Communauté, Ventadour Egletons Monédières

> Participation aux comités de suivi pour l'attribution des aides de HCC : comités de suivi co-animé avec le chargé de mission « urbanisme » de Haute-Corrèze Communauté

> Réunions élus/techniciens pour l'évolution de l'articulation des actions « habitat » : politique habitat à l'échelle du Pays Haute-Corrèze Ventadour, structuration des plateformes énergie à l'échelle des EPCI de Corrèze

Communiquer sur les dispositifs OPAH

> Communiquer auprès du grand public

- Article dans le P'tit Corrèzien édition hors-série du printemps 2020 sur l'Habitat,
- Reportage France 3 Creuse du 12/10/2020

> Communiquer / Echanger auprès des partenaires institutionnels

- 2 rencontres avec M. le Sous-Préfet d'Ussel
- Echanges réguliers avec les services DDT et ANAH de la Corrèze et de la Creuse, groupe de travail « habitat » DDT19
- Echanges avec le service habitat du Conseil départemental de la Corrèze
- Rencontres avec les maires/directeurs généraux ou secrétaires de mairie et le syndicat de la Diège

> Communiquer auprès des partenaires du réseau d'acteurs

Présentation du dispositif OPAH aux entreprises du bâtiment, agences immobilières, notaires, courtier en prêt (4 rendez-vous organisés au Pôl'Eco, échanges téléphoniques et dans le cadre d'accompagnements de projets)

Développer les partenariats

Partenariat avec Objectif Eco Energie, entreprise délégataire des primes énergies située à Ussel : Formalisation d'un partenariat pour la mise en relation dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (primes cumulables avec les aides Ma Prime Rénov')

Mag' LE P'TIT-CORRÉZIEN

N°11 - Hors Série - Printemps 2020

Habitat déco & jardin
Spécial rénovation & extension

Les initiatives
Des acts // P4
Le dossier
Les rénovations // P9

Cahier spécial
Fibre, mode d'emploi // P23
Agenda
Vos événements // P29

CAHIER SPÉCIAL ÉNERGIE

Exemple d'adaptation d'un logement
Anne-Marie, 76 ans et Roger, 84 ans disposaient d'une baignoire sabot. « Elle avait 40 ans. Plus mon mari la regardait plus je glissais », explique Anne-Marie. Au point de décider un jour qu'elle représentait un risque trop important et qu'il fallait y remédier avant qu'un accident irréversible nous arrive ».

Elle prend contact avec le Département de la Corrèze pour connaître les aides dont elle peut disposer. Etant donné qu'Anne-Marie et Roger habitent sur une commune du Pays Haute-Corrèze Ventadour, leur demande est relayée et instruite dans le cadre de l'OPAH. Ils peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit de leur projet. Une visite est organisée avec l'opérateur SOLIHA en charge d'établir l'accompagnement technique et financier de la demande.

« Cette première visite » pour objectif d'établir un diagnostic de la situation et de recommander les travaux à réaliser, explique Maryse, technicienne chez SOLIHA. Roger et Anne-Marie ont présenté à cette occasion un devis réalisé quelques mois plus tôt par une entreprise nationale très agressive en termes de publicité qui ne s'était pas déplacée chez eux. Après avoir analysé le devis, le montant est exorbitant, 1/3 supérieur aux prix du marché. Nous les avons encouragés en leur conseillant vivement de faire réaliser un devis comparatif par un entrepreneur local. Nous les avons également conseillés en indiquant la pertinence d'ajouter un WC surcuvé. Le dossier est enfin validé. Et les travaux peuvent débuter. Anne-Marie et Roger ont demandé à Nicolas Goux, entrepreneur Mayennais de leur présenter un devis. Le montant était dans ceux du marché. L'entrepreneur local s'était déplacé pour proposer le devis le plus pertinent par rapport à la situation. « Il faut comprendre que le fait de se déplacer permet de proposer la meilleure solution et les meilleurs produits, explique Nicolas. Aucune solution n'est identique !

COTE DISPOSITIF :
L'aménagement de la douche et des WC ont été réalisés pour un montant de 5 570 €. de travaux. 5401 € d'aides cumulées ont été versées aux propriétaires après réalisation des travaux avec l'intervention de l'ANAH, du Conseil départemental de la Corrèze et de leur commune de retraite. Le reste à charge final est de 1733 €. Les plus du dispositif :

1. Pour les propriétaires : le dossier a été suivi du début à la fin et le fait d'être passé par un entrepreneur local leur a permis une réalisation dans les délais/termes de leur projet, avec une pièce rendue propre. Par ailleurs, le fait d'avoir obtenu des subventions couvrant une grande partie des travaux leur a permis d'investir dans d'autres travaux pour améliorer le confort de leur habitat.
2. Pour l'artisan : beaucoup de chantiers ne seraient pas réalisés sans ces aides. Par ailleurs, ces chantiers sont sécurisés puisque l'appel financier garantit le paiement de la prestation. Enfin, rendre service, être utile et apporter plus de confort est toujours gratifiant.
3. Pour le Pays Haute-Corrèze Ventadour : La prise en charge de ces dossiers et l'accompagnement sont de qualité et entièrement gratuits. Cela nous permet de participer au maintien à domicile et d'accompagner. Par ailleurs, les aides cumulées sont nombreuses et le fait d'avoir un seul interlocuteur rend les démarches plus lisibles, plus simples et donc plus efficaces !

Exemple de rénovation énergétique d'un logement
À 60 ans, Stéphanie habite avec son épouse une maison individuelle en ville. Il disposait d'une ancienne chaudière âgée de plus de 20 ans, qui commençait à dysfonctionner et lui coûtait de plus en plus cher. Il se renseigne alors pour la changer auprès d'un professionnel local qui lui conseille de prendre rendez-vous avec le Pays Haute-Corrèze Ventadour pour voir à quelles aides il peut prétendre. « J'ai échangé avec mon entourage et j'ai pris la décision de prendre rendez-vous, ce qui fut fait très rapidement. Adeline, chargée de mission au Pays Haute-Corrèze Ventadour m'a expliqué le programme d'aides et les différentes étapes. Elle m'a aidé à compléter mon dossier et l'a transmis à Soliha ». L'opérateur en charge du suivi technique et financier du projet a été, alors rendu chez le demandeur pour établir un diagnostic. Olivier, technicien chez SOLIHA m'a conseillé d'installer l'isolation en plus du changement de chaudière, afin d'augmenter le confort et les performances énergétiques de ma maison. « Au final, le scénario de travaux retenus par Soliha est de remplacer l'ancienne chaudière à gaz, de changer un volet et la porte d'entrée à travers laquelle un courant d'air passait ainsi que d'insérer le trou du salon par l'extérieur, ce qui permet d'obtenir un gain énergétique de 40% ».

« Grâce aux aides objectives, je pouvais donc engager l'ensemble de ces travaux que je n'aurais pas pu faire sans ce dispositif, poursuit-elle. Et alors que je pensais ma retraite le mois prochain, il est agréable de savoir que je vivrai bien chez moi ! Il encourage tout le monde à le faire !

COTE DISPOSITIF :
Le coût total du projet est de 16 641 €, dont 12 186 € d'aides engagées (9 464 € de l'Anah et 2 722 € du Conseil départemental de la Corrèze), soit un reste à charge de 4 455 €. Une demande d'avances des subventions a été mise en place permettant au propriétaire de ne pas avancer la totalité du montant des travaux avant le versement des aides, sans que le plan de financement aurait été compliqué.

Les plus du dispositif :

1. Pour le propriétaire : Plutôt que de ne changer que sa chaudière, les travaux préconisés et engagés lui permettent un gain énergétique important avec à la clé une baisse significative de ses factures.
2. Pour l'artisan : Une partie des demandes d'avance est directement versée à l'entreprise par la Caisse d'avance pour la rénovation thermique et la transition énergétique, ce qui sécurise l'engagement et le paiement des travaux.
3. Pour le Pays Haute-Corrèze Ventadour : La mise en œuvre d'une enveloppe de travaux permet d'améliorer durablement la qualité de vie du propriétaire. De plus, il est possible sous conditions de reverser et de réaffecter après travaux, de modifier plusieurs dispositifs alloués ainsi la facture (des travaux puis de consommation d'énergie) pour le propriétaire. Par ailleurs, cette opération a également un intérêt global par une réduction économique locale et son impact positif sur l'environnement.

28 LE P'TIT CORRÉZIEN • NUMÉRO 11 • Hors-Série Printemps 2020

CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHÉSION

Un contrat signé pour 3 ans. Le 28/08/2019 à Bort les Orgues en présence d'Alain Rousset et d'une quarantaine d'acteurs du territoire. Près de 40 projets contractualisés pour près de 7.5 millions d'euros de financements potentiels de la Région.

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE AVEC LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Le Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze-Ventadour et ses deux communautés de communes membres se sont engagés dans un processus de contractualisation avec la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale.

Ces contrats de territoire visent à accompagner, financièrement et techniquement, des projets structurants répondant aux enjeux locaux et aux priorités régionales. Diverses thématiques sont ainsi concernées : développement économique, emploi, formation, transition énergétique et écologique, développement des services et équipements indispensables à la population, revitalisation des centres-bourgs...

Au regard des enjeux du territoire, **3 axes stratégiques de développement** ont été identifiés afin d'accompagner la réalisation de nombreuses actions publiques et privées :

- **Axe 1** : Ancrer et attirer de nouvelles populations actives par des projets économiques distinctifs
- **Axe 2** : Ancrer et attirer de nouvelles populations actives grâce à un cadre de vie adapté, des équipements structurants et des services à la population permettant une installation durable sur le territoire
- **Axe 3** : Ancrer et attirer de nouvelles populations actives par un environnement de qualité, sain et préservé

CHIFFRES-CLÉS

12 dossiers examinés par la Région

3 332 361.56 € de subventions attribuées :

3 réunions des instances de gouvernance (COPIL, COTECH)



12 PROJETS FINANCÉS EN 2020

Commission Permanente du 06/04 : 5 dossiers

- Alsapan : **2 800 000 €**
- Poléco : **14 173 €**
- Ingénierie territoriale : **12 250 €**
- Développement du site internet Panier paysan de Haute Corrèze : **2 358 €**
- Restauration de la gabare spontouroise : **19 808 €**

Commission Permanente du 17/07 : 2 dossiers

- Rénovation de l'auberge des Chaumettes à Chaumeil : **45 000 €**
- Extension du restaurant de la commune de Feniers : **29 280 €**

Commission Permanente du 23/11 : 4 dossiers

- Réhabilitation du gîte de Millevaches : **25 000 €**
- Renforcement de l'attractivité touristique et culturelle du château de Val : **20 050 €**
- Aménagement de plateformes et d'un bassin de rétention pour les serres à tomates de Rosiers d'Egletons : **154 442 €**
- Requalification du bâtiment d'accueil et de services au Domaines des Monédières : **200 000 €**



PRÈS DE 40 ACTIONS RETENUES

Ce programme d'actions pluriannuel émane du recensement de projets effectués par le territoire auprès des collectivités et des acteurs locaux. S'en est suivi un travail technique entre les services de la Région et le Pays Haute-Corrèze-Ventadour afin d'étudier l'éligibilité des projets identifiés localement et des politiques régionales mises en place.

Près de 40 actions ont été retenues pour un montant de subventions régionales estimées à 7.3 millions d'euros. S'ajoutent à ces actions, des postes d'ingénierie (généraliste, économie..) qui viennent animer cette dynamique partenariale au service du territoire et de son développement.

PARTICIPATION DU PAYS À DIVERS ÉVÉNEMENTS

Une conférence sur « la formation des ingénieurs territoriaux en Nouvelle-Aquitaine », une rencontre technique des chargés de mission en développement territorial de la Nouvelle Aquitaine

Une conférence du club des développeurs de Nouvelle Aquitaine sur le thème « mobilisons l'ingénierie territoriale pour soutenir le tissu artisanal et commercial local

PREMIERS ÉLÉMENTS DE BILAN

Des projets en cours suivis par le Pays : réhabilitation du village vacances de Séchemailles, requalification du domaine des Monédières, requalification du village vacances du Pont-Aubert à Soursac, création de logements jeunes à Neuvic porté par la SCI Neuvic Sup Agr'Home, réhabilitation et extension d'un bâtiment à usage d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et de micro crèche, modernisation des cinémas de Neuvic et Meymac, Aménagement et sécurisation du site de Saint Nazaire et des orgues, aménagement du site archéologique de Margerides...



DOSSIER DE
CANDIDATURE
DÉCEMBRE
2019

APPEL À PROJET

HAUTE-CORRÈZE
- VENTADOUR



« NOUVELLE
ORGANISATION
DES TERRITOIRES
TOURISTIQUES »



FOCUS SUR... UNE ACTION ABOUTIE EN 2020

> APPEL À PROJET NOTT « NOUVELLE ORGANISATION DES TERRITOIRES TOURISTIQUES »

L'appel à projet régional NOTT (Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques) vise à accompagner les territoires engagés dans l'amélioration de l'organisation générale de la filière touristique (professionnalisation des acteurs, transition numérique, amélioration de l'accueil, qualification de l'offre, mise en place d'un observatoire économique touristique). Conscients de l'intérêt d'un tel dispositif pour le territoire Haute-Corrèze-Ventadour, les deux communautés de communes, les deux Offices de Tourisme et le Pays Haute-Corrèze-Ventadour ont déposé un dossier de candidature commun, validé par la Région le 15/05/2020.

Malgré une conjoncture difficile ayant entraîné le report de la création de poste au 1er janvier 2021, les actions ayant été priorisées en amont du dépôt de la candidature par les élus, il a tout de même été possible d'entamer les projets dès 2020.

Les actions retenues comme prioritaires pour 2021 concernent :

- l'observatoire économique touristique
- le SADI (schéma d'accueil et de diffusion de l'information, comprenant entre autres la rénovation, l'aménagement des espaces d'accueil, ainsi que les équipements numériques)
- le plan local de professionnalisation des acteurs du territoire.

Ainsi, en 2020 :

- la première tranche du projet des équipements numériques, concernant l'Office de Tourisme de Haute-Corrèze, a été entamée.
- l'observation économique touristique a été entamée, d'abord par des actions auprès des prestataires.
- le schéma d'accueil et de diffusion de l'information a d'abord été rédigé à l'échelle de la Haute-Corrèze.

Pour garantir un suivi régulier des projets NOTT, en complément du Comité technique et du Comité de Pilotage, une commission tourisme, dont Stéphanie Gautier et Éric Ziolo sont co-président-e-s, a été créée.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES HAUTES TERRES CORRÉZIENNES ET DE VENTADOUR

LE LABEL

Le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour est labellisé depuis 2012. Une convention lie le Syndicat mixte porteur du label et l'Etat. Elle définit les thématiques majeures et les ressources du Pays d'art et d'histoire. Celui-ci a pour mission de :

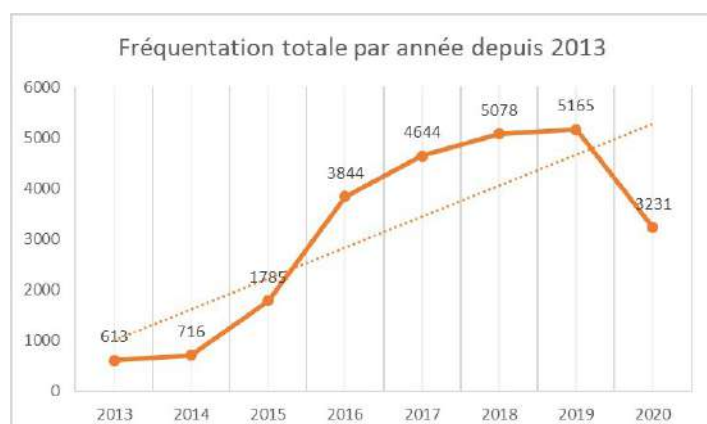
- créer une identité culturelle forte participant à l'attractivité du territoire ;
- sensibiliser les acteurs locaux, les habitants et le jeune public à la qualité architecturale et leur cadre de vie ;
- structurer et enrichir l'offre culturelle ;
- valoriser le patrimoine du territoire.

Le PAH participe à l'attractivité du territoire en développant une offre culturelle et touristique de qualité.

> En 2020, 3 253 personnes ont participé aux activités du PAH.

> En 2020, 220 animations ont été réalisées.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la fréquentation (toutes animations confondues) depuis 2013.



CHIFFRES-CLÉS 2013-2020

1 415 animations réalisées

25 420 participants (dont **12 845** enfants)

51 communes sensibilisées

2 livrets découverte "Parcours"

3 livrets découverte "Explorateurs"

7 dépliants "Focus"

CHIFFRES-CLÉS 2020

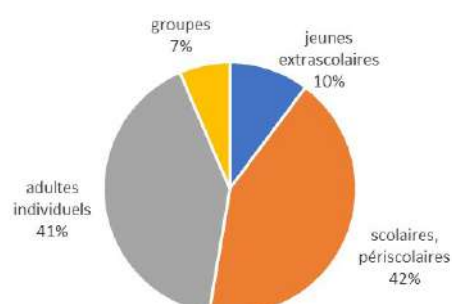
220 animations réalisées

dont **126** ateliers jeune public

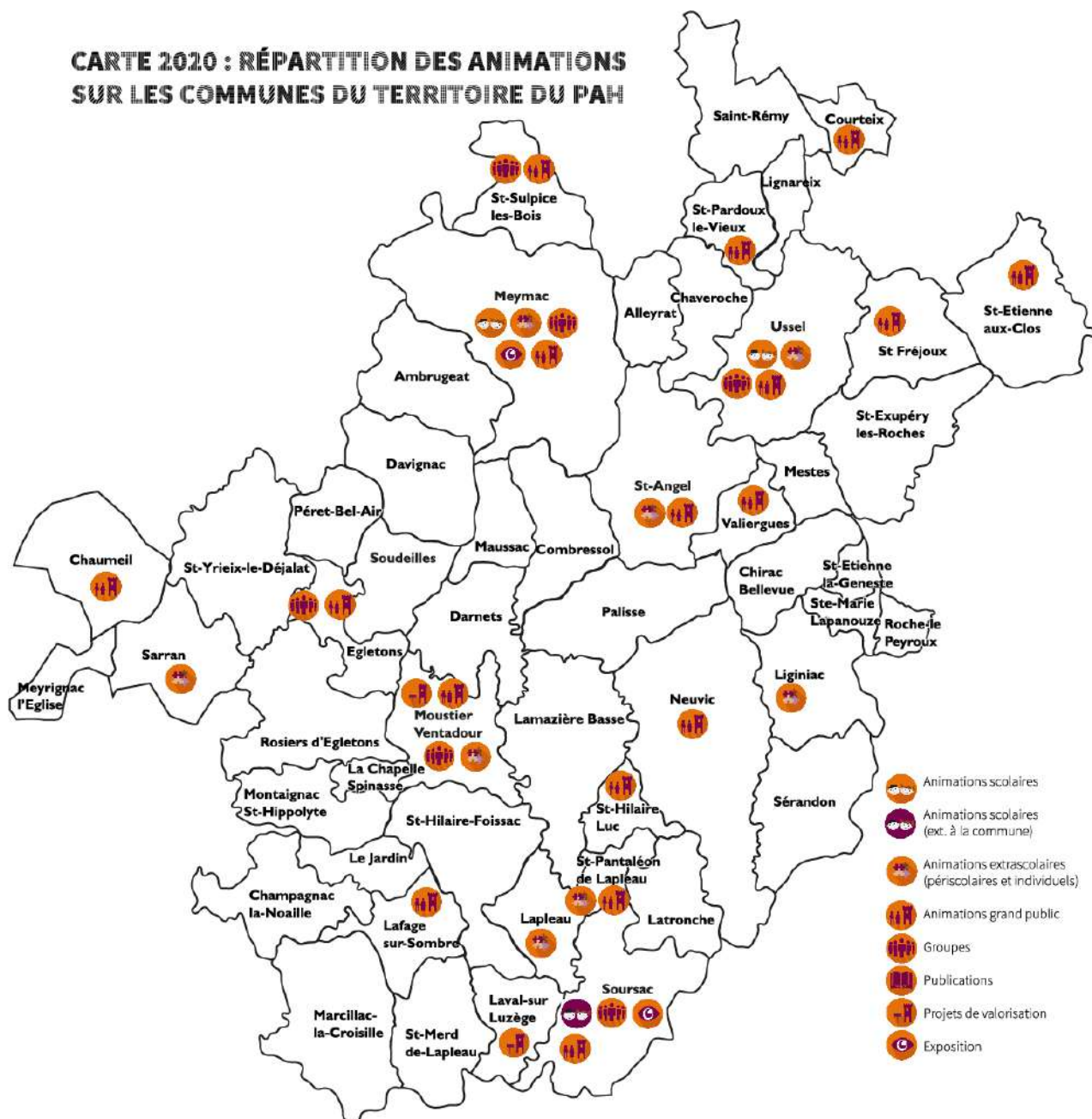
3 253 visiteurs

dont **1 809** enfants

Fréquentation 2020
répartition par types de publics



CARTE 2020 : RÉPARTITION DES ANIMATIONS SUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE DU PAH



INITIER LE JEUNE PUBLIC

Le jeune public est une des priorités de l'action de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Les activités jeune public **contribuent à l'éveil d'une curiosité pour l'architecture et le patrimoine**, et plus largement à l'espace, à la constitution de repères et de connaissances qui permettent au **futur citoyen d'être actif sur l'évolution de son cadre de vie**.

Ainsi, les animateurs interviennent dans les établissements scolaires du territoire, de la maternelle au lycée, proposent des animations pour les ALSH et développent une programmation culturelle à destination des individuels et des familles. En 2020, les enfants représentent **52 % des participants**.

> Total : 1 809 enfants / 126 ateliers

La fréquentation du jeune public connaît une diminution importante en 2020 car aucune animation auprès des scolaires et périscolaires n'a eu lieu de mars à juin. Les animations ont pu reprendre à la rentrée 2020, sous la condition du respect des protocoles sanitaires.

LES ATELIERS SCOLAIRES

> 463 élèves en 2020
> 66 ateliers réalisés
> 97 % des élèves sont originaires du territoire
> 4 établissements scolaires du territoire

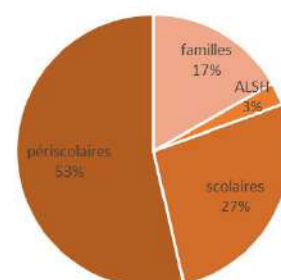
LES ATELIERS PÉRISCOLAIRES

> 114 ateliers
> 921 participants
> 3 communes : Ussel, Sarran, Saint-Angel

LES ATELIERS SUR LES TEMPS EXTRASCOLAIRES ET EN FAMILLE

> 334 participants
> 18 ateliers

Fréquentation 2020
répartition du jeune public





SENSIBILISER LES HABITANTS ET LES TOURISTES

Pour cela, une centaine d'animations ont été réalisées sur l'année, sur deux temps : pendant l'été et à l'automne. En 2020, le programme du printemps et une partie du programme de l'automne ont été annulés en raison de la situation sanitaire. La fréquentation annuelle a donc baissé.

LA PROGRAMMATION HORS ETE

> **12** animations (jeune public, groupes et individuels)
> **226** participants

Les Journées Européennes du Patrimoine

Incontournable depuis 2013, ce week-end de septembre est LE rendez-vous des amoureux du patrimoine. Cette année, le PAH a de nouveau édité une brochure recensant l'ensemble des animations proposées sur le territoire labellisé, par les communes, les associations, les établissements culturels. Un week-end riche pour le PAH avec **8** animations proposées pour **224** participants.

Le programme printemps ayant été annulé, la fréquentation hors été a beaucoup diminué.

ANIMATIONS ESTIVALES

> **1 142** participants
> **80** animations réalisées par les agents du PAH ou en partenariat

De nombreux partenariats se sont noués ou ont été reconduits cette année afin de proposer une programmation riche et diversifiée. Le nombre de participants a diminué en 2020, mais reste tout de même important. Il témoigne de l'intérêt croissant pour les actions du PAH. Cette année, moins de partenariats car des animations ont été annulées : EDF, SHEMA, Office de tourisme Ventadour-Egletons-Monédières, comités des fêtes, Centre de Découverte du Moyen Age, ...

LES GROUPES

> **12** groupes
> **211** visiteurs

Le nombre de groupes accueilli est presque identique à 2019. Plusieurs visites de groupes supplémentaires étaient prévues mais n'ont pas pu avoir lieu. Le PAH se tient toujours à la disposition des groupes pour toute demande mais aucun "démarchage" des associations ou des villages vacances n'est actuellement réalisé.



1. Visite vendredi-découverte, Saint-Pantaléon-de-Lapleau
2. Apéro Art et Histoire, Egletons
3. Visite au crépuscule, Neuvié
4. Jeu de piste les marchands de vin, Meymac ©La Montagne

VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

LES PUBLICATIONS

Chaque année, le PAH édite de nouveaux guides patrimoniaux sous la forme de dépliants ou de brochures plus détaillées (environ 12 pages).

Sont désormais disponibles dans les Offices de tourisme ou sur le site internet :

- « Focus Laval/Luzège » (2016)
- « Focus Mestes » (2017)
- « Focus St-Fréjoux » (2017)
- « Focus Combressol » (2018)
- « Focus Courteix » (2018)
- « Focus Palisse » (2018)
- « Parcours Neuvic » (2017)
- « Explorateurs Neuvic » (2017)
- « Explorateurs Rosiers d'Egletons » (2017)
- « Explorateurs Ussel » (2018)
- « Parcours barrage de Marèges » (2019)
- « Focus la Vieille Eglise de St-Pantaléon-de-Lapleau » (2019)

EXPOSITION « TRACES DE MIGRANTS »

Lancé en 2018, le projet d'exposition sur l'histoire des migrations en Haute-Corrèze a vu le jour en septembre 2020, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. A travers 20 panneaux, des documents audios et un carnet d'exposition, on découvre les itinéraires et les vies individuelles et collectives des migrants (émigrés et immigrés) d'hier et d'aujourd'hui en Haute-Corrèze. Conçue pour être itinérante, l'exposition va se promener sur le territoire du PAH et au-delà dans les années à venir.



LES PROJETS DE VALORISATION, LE SOUTIEN AUX COMMUNES ET ASSOCIATIONS LOCALES

• Laval-sur-Luzège, site de La Bastide

Cette motte castrale fait actuellement l'objet d'un projet de valorisation de la part de la commune de Laval-sur-Luzège. Le PAH a réalisé en 2019 une prospection-inventaire sur la commune ainsi que sur Saint-Merd-de-Lapleau et Lapleau. Le PAH a également soutenu la municipalité dans la réalisation du cahier des charges et dans la rédaction des contenus patrimoniaux. Retardé par la situation sanitaire, le projet devrait aboutir au printemps 2021.

• Renouvellement des outils d'interprétation et de médiation du Château de Ventadour entrepris depuis 2019. Le PAH apporte un soutien scientifique aux projets de l'Office de tourisme Ventadour-Egletons-Monédières.

• Don de l'association Carrefour Ventadour

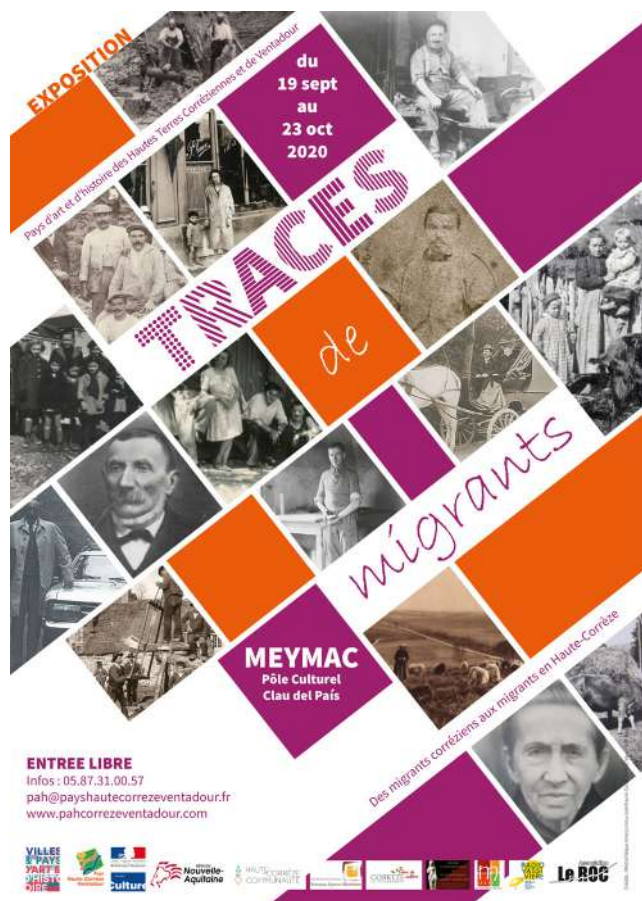
300 ouvrages documentaires sont désormais installés dans les locaux du PAH. Ils serviront d'outils de travail et sont une ressource pour le territoire.

DES PARTENARIATS TRÈS RICHES

De nombreuses actions du PAH ont été faites en partenariat avec les acteurs locaux, notamment :

- Les Journées du Patrimoine : médiathèque intercommunale de Haute-Corrèze et musée du Pays d'Ussel ;
- Le Centre de Découverte du Moyen-Age et la ville d'Egletons pour les Apéros Art et Histoire ;
- Comités des fêtes de Saint-Hilaire-Luc ;
- Association Le Roc et Radio Vassivière ;
- CPIE 19 ;
- Jeux de piste au belvédère de Marèges : SHEM ;
- Visites du barrage de l'Aigle : EDF ;
- Offices de tourisme,
- Personnes ressources...

1. Visite de travail, site de la Bastide, Laval-sur-Luzège



FOCUS SUR...

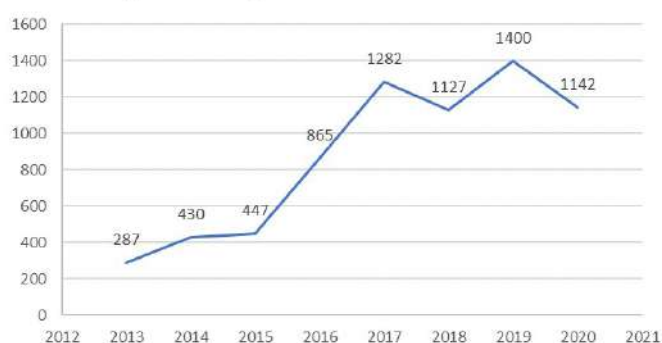
L'IMPACT DE LA SITUATION SANITAIRE COVID 19

L'année 2020 a été particulière pour le PAH car de nombreuses animations ont dû être annulées en raison des périodes de confinement.

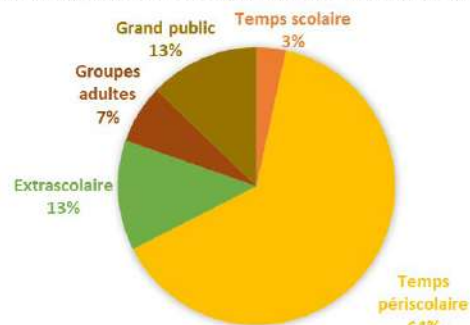
Quelles conséquences ?

- > La diminution du nombre d'animations en temps périscolaires et surtout scolaires car très peu d'animations scolaires ont été programmées
- > Une baisse de la fréquentation estivale de 22% par rapport à 2019
- > Le retard ou l'arrêt complet de projets de valorisation du patrimoine
- > Le respect d'un protocole sanitaire strict en animation
- > Une incertitude dans la programmation d'animations

Fréquentation globale des animations estivales



Pourcentage des animations annulées pour cause de covid 19



FOCUS SUR ...

L'EXPOSITION TRACES DE MIGRANTS

Projet 2018 - 2020.
Finalisé par Julie Duponchel (en mise à disposition au Pays).

- > **20** panneaux d'exposition : kakémonos
- > **1** carnet d'exposition
- > **8** témoignages audios/vidéos captés
- > **1** partenariat avec l'association Le Roc (CADA de Meymac) et Radio Vassivière

Un démarrage prometteur

Inauguration lors des Journées Européennes du patrimoine : **80** personnes présentes à Meymac

- 8** animations (7 visites d'expo / 1 ciné-débat)
- 3** animations jeune public (2 scolaires / 1 ALSH)
- 35** jours d'ouverture au public
- 440** visiteurs
- 80** exemplaires du carnet d'exposition vendus

1. Visite de l'exposition Traces de migrants, Meymac
2. Atelier Petit sabotier, Meymac



PROJETS ET PERSPECTIVES 2021

PROJETS ET PERSPECTIVES 2021

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

INFORMATION ET SENSIBILISATION DES NOUVELLES ÉQUIPES MUNICIPALES/COMMUNAUTAIRES

La priorité pour 2021 sera l'information et la sensibilisation des nouveaux élus sur **l'outil SCOT** et plus particulièrement sur **les mesures d'application** à l'échelle du territoire. Différents outils et moyens de communication devront être proposés aux nouvelles équipes.

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DU PLUI DE HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

En tant que Personne Publique Associée (PPA), **le Syndicat Mixte sera consulté** lors des prochaines étapes d'élaboration du document. En effet, **un travail étroit** sera conduit avec la Communauté de Communes pour s'assurer de la cohérence et de la comptabilité du PLUI avec les objectifs et les orientations du SCOT.

PROGRAMME LEADER

VERS UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Devant le nombre important de demandes de subvention LEADER, et observant la disponibilité des crédits consacrés à l'ingénierie du GAL, **le comité syndical a acté le recrutement d'un gestionnaire LEADER.**

Ce recrutement permettra de répondre à plusieurs objectifs :

- Renforcer l'accompagnement des porteurs de projets dans la constitution de leurs dossiers ;
- Améliorer l'efficacité de l'instruction des demandes ;
- Développer le rôle du GAL comme acteur de développement du territoire.

ENVISAGER LA FIN DE PROGRAMMATION

Le nouveau calendrier de fin de programmation a été transmis par le Conseil Régional aux différents GAL, et modifie la proposition initiale.

Les derniers paiements relatifs à l'actuelle programmation pourront **intervenir d'ici au 31 décembre 2025**, et un **abondement des enveloppes LEADER devrait être attribué d'ici la fin d'année.** L'intérêt de cet abondement permettrait de pouvoir accompagner financièrement les opérations aujourd'hui déposées sur liste d'attente.

Également, **la fin de programmation nécessite un travail d'évaluation, dont le GAL sera partie prenante.** Les points forts et pistes d'améliorations, l'impact du programme LEADER sur le territoire feront



l'objet d'une réflexion menée par les membres du GAL. Toutes ces données permettront à terme d'établir un bilan, essentiel en vue de préparer la prochaine programmation, et de se donner des objectifs pertinents pour la valorisation du territoire. Cette nouvelle stratégie sera à inscrire dans la réglementation en cours d'élaboration par l'UE

DISPOSITIF HABITAT "OPAH-RR"

Poursuite du pilotage de l'OPAH-RR et de l'animation conjointe avec la ville d'Ussel pour l'OPAH-RU.

Développement du réseau de partenaires et communication spécifique.

CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHÉSION

SENSIBILISATION DES NOUVELLES ÉQUIPES MUNICIPALES/COMMUNAUTAIRES

Un temps d'information et de sensibilisation des nouveaux élus sur cette démarche de contractualisation régionale, et plus globalement, sur la stratégie définie devra être conduit en priorité. C'est une étape primordiale pour **faciliter leur appropriation** des actions menées localement.

CONCRÉTISATION DES PROJETS INSCRITS DANS LE CONTRAT ET MOBILISATION DES AIDES RÉGIONALES PRÉVUES

Le chef de projet poursuivra ses missions d'**accompagnement et d'assistance auprès des élus et des acteurs du territoire** dans la réalisation de leur projet (appui méthodologique, technique, administratif et financier).

RECENSEMENT D'ÉVENTUELS NOUVEAUX PROJETS

Le programme d'actions prévu dans le présent contrat peut être amené à évoluer. Ainsi, de **nouvelles actions pourront éventuellement être intégrées**, dans le courant de l'année, si elles répondent à la stratégie locale et aux priorités régionales.

LANCEMENT DES CHANTIERS PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

Lors de l'élaboration du contrat, plusieurs pistes de travail et de réflexion ont été identifiées.

L'année 2021 devrait donc être consacrée au lancement d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (**GPECT**) et la mise en place du projet « **NOTT** » (Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques).

VEILLE ET DIFFUSION DES INFORMATIONS RÉGIONALES

Dans le cadre de sa politique territoriale, la Région Nouvelle-Aquitaine a identifié le Pays Haute-Corrèze Ventadour comme l'interlocuteur privilégié sur ces questions. En ce sens, il assure **l'interface entre les services de la Région et les acteurs locaux**. Il est un relai d'information et de coordination locale des politiques/dispositifs régionaux voire européens. Ainsi, les missions de veille et de diffusion de l'information seront renforcées pour **permettre au territoire de bénéficier pleinement des actions de la Région** (schémas, règlements d'intervention et leurs évolutions, appels à projet, ...).

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

SENSIBILISER LES HABITANTS ET LES TOURISTES

Le PAH continuera en 2021 à proposer des animations de qualité et diversifiées sur son territoire tout au long de l'année. Cette année est consacrée à l'itinérance de l'exposition « Traces de migrants » sur **8 communes**

Trois temps d'animations grand public :

RDV du Printemps / RDV de l'été / RDV de l'automne

et participation aux événements nationaux : Journées Européennes du Patrimoine et Journées Européennes de l'Archéologie

Poursuite de la convention avec l'Office de tourisme Ventadour-Egletons-Monédières pour l'animation du Château de Ventadour.

INITIER LE JEUNE PUBLIC

Les animateurs se tiennent à la disposition des enseignants pour réaliser des ateliers pédagogiques en classe. La brochure est disponible sur le site internet : www.pahcorrezeventadour.fr/animations/jeunepublic.

Parmi les projets scolaires amorcés à la rentrée 2020 :

- animations en lien avec l'exposition « Traces de migrants » ;
 - découverte du cadre de vie et du patrimoine ;
 - projet sur les 5 sens avec les élèves de Moyenne Section de Meymac...
- Des visites à destination des scolaires seront également proposées autour du barrage de l'Aigle.
- Poursuite des animations en temps périscolaire.

VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

• **Publications** : Le catalogue devrait s'enrichir de nouveaux titres :

- « Explorateurs Sarran » réalisé avec les enfants lors des temps périscolaire
- Un nouveau « Parcours Barrage de l'Aigle », en partenariat avec EDF
- La réédition du « Parcours Neuvis » revu et augmenté
- Des Focus sur Sérandon et Freyte (St-Sulpice-les-Bois)

• Soutien aux projets de valorisation :

- Finalisation du projet de valorisation du site de La Bastide (Laval-sur-Luzège).

- Création d'outils de médiation au Château de Ventadour : panneaux d'interprétation et outils à destination des publics en situation de handicap
- Soutien aux nombreux projets des communes

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Le PAH poursuivra ses actions en collaboration avec les acteurs culturels locaux et développera de nouveaux partenariats, comme :

- les médias locaux (presse écrite, radios...) ;
- ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement) du territoire ;
- L'arboretum de Neuvis d'Ussel (Neuvis)
- Maisons Paysannes de Corrèze
- Associations locales...

BIENTÔT 10 ANS DE CONVENTION PAH ! OBJECTIF 2022/2023

Le PAH doit rédiger un bilan décennal, comportant l'évaluation des actions du PAH et de la politique culturelle et patrimoniale du territoire pendant 10 ans. Ce bilan sera la base de la nouvelle convention avec le Ministère de la Culture.

EQUIPE TECHNIQUE

- Recrutement de Manon Bodin au poste de chargée de mission tourisme
- Recrutement de Stéphanie Val au poste de gestionnaire LEADER
- Recrutement au Pays d'art et d'histoire d'une stagiaire pour 6 mois, Blandine Foray, et d'une saisonnière pour 3 mois, Andréa Le Bouquin.



« LE VÉRITABLE VOYAGE DE DÉCOUVERTE NE CONSISTE PAS À CHERCHER DE NOUVEAUX PAYSAGES MAIS À AVOIR DE NOUVEAUX YEUX. »

Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*, 1923



Pôléco

8, avenue Carnot
19200 USSEL
www.payshautecorrezeventadour.fr

Sophie MIGNARD, chef de projet/responsable
05.32.09.19.50 / 07.57.08.59.27
administration@payshautecorrezeventadour.fr

Alexis PABOEUF, chargé de mission LEADER
05.32.09.19.51 / 07.57.08.59.26
leader@payshautecorrezeventadour.fr
Stéphanie VAL, gestionnaire LEADER
gestionleader@payshautecorrezeventadour.fr

Adeline CESCO, chargée de mission Habitat
05.32.09.19.52 / 06.79.09.08.46
habitat@payshautecorrezeventadour.fr

Manon BODIN, cheffe de projet tourisme
07.57.08.59.25
tourisme@payshautecorrezeventadour.fr

Pays d'art et d'histoire

6, place de l'église
19250 Meymac
www.pahcorrezeventadour.com
FB : PahHautesTerresCorreziennesetVentadour
Instagram : pah_correze_ventadour

Zoé DUPEU, animatrice de l'architecture et du patrimoine
Kevin SECHERY, assistant du patrimoine
Tél. : 05.87.31.00.57 / 07.57.08.59.28
pah@payshautecorrezeventadour.fr

Siège social

23, Parc d'activités du Bois Saint-Michel
19200 USSEL

Conception Pays Haute-Corrèze Ventadour, mai 2021

Crédit photo Pays Haute-Corrèze Ventadour sauf
mention contraire

Impression

Nombre d'exemplaires parus : 200

